











18 juillet 2005

Déclaration

Le Conseil fédéral a pris position par rapport au postulat déposé au Conseil national par M. Stéphane Rossini (avec Mmes Christine Egerszegi, Brigitta Gadient, Maya Graf et MM. Dominique De Buman, Heiner Studer) demandant l'organisation d'une Conférence nationale sur la pauvreté au cours de chaque législature. Le Conseil fédéral propose au Parlement de refuser ce postulat.

ATD Quart Monde, Caritas Suisse, l'EPER, l'OSEO et la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale) ont soutenu ce Postulat lors d'une conférence de presse en mars 2005. Ces cinq organisations regrettent la décision prise par le Conseil fédéral et lui demandent de préparer, au cours de la présente législature une nouvelle Conférence nationale sur la pauvreté. Ils voient cette Conférence comme une chance de développer un dialogue avec les personnes touchées par la pauvreté et une meilleure coordination des actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les organisations signataires considèrent que l'augmentation actuelle de la pauvreté est parmi les plus grands défis pour le futur. Elle peut avoir de graves conséquences pour la société.

Le Conseil fédéral confirme sa volonté de continuer à lutter contre la pauvreté et reconnaît l'importance du dialogue mené par les principaux acteurs dans ce domaine. Pourtant notre pays a encore peu d'expérience d'un travail en partenariat avec les personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Celui-ci doit être activement promu. Un des buts d'une Conférence nationale sur la pauvreté est de permettre aux plus pauvres d'être entendus et de poser ainsi de nouvelles bases dans la discussion. Ce n'est qu'ainsi que pourront être engagés des moyens utiles et efficaces. Par ailleurs, la recherche et les analyses, les mesures ciblées et une bonne coordination sont essentielles pour que les problèmes de la pauvreté puissent être durablement combattus. Le Conseil fédéral peut montrer, par l'organisation d'une Conférence nationale sur la pauvreté, qu'il prend au sérieux le combat contre la pauvreté et qu'il contribue à l'amélioration de la coopération entre les différents acteurs.

Le Conseil fédéral considère que l'intégration dans le marché du travail comme une question centrale de la politique sociale. Dans ce domaine en particulier, il est essentiel de développer une bonne coordination. L'actuelle révision de l'assurance invalidité ne suffit pas. Pour donner une véritable chance aux travailleuses et travailleurs les moins qualifiés et les plus faibles, il faut considérer la question dans sa globalité, en tenant compte des nouvelles normes de la CSIAS, de la création de possibilités de garde pour les enfants, de la formation et de la formation continue, de la situation de l'économie, de l'évolution de l'Europe, comme de la participation de tous les acteurs concernés.

Le Conseil fédéral affirme également que plusieurs mesures sont en discussion pour parer au risque de paupérisation des familles. L'expérience de ceux qui travaillent avec les personnes en situation de pauvreté, montre que cela ne suffit pas. Aujourd'hui comme hier, beaucoup de personnes ne reçoivent pas ces mesures, elles n'osent pas faire valoir leur droit par crainte d'exclusion sociale.

Souvent, en Suisse, on pense encore que les personnes elles-mêmes sont responsables de leur pauvreté. Une Conférence nationale sur la pauvreté permettrait précisément d'apporter un éclairage plus juste et de présenter la situation de ceux qui souffrent de la pauvreté dans sa globalité.

Contact ATD Quart Monde: Olivier Gerhard – tél. 076 566 05 63 – olivier.gerhard@atdvwqm.ch

ATD Vierte Welt - ATD Quart Monde - 1733 Treyvaux - Tel. 026 413 11 66 - Fax 026 413 11 60 vierte-welt@bluewin.ch - quart-monde@bluewin.ch - www.vierte-welt.ch - www.quart-monde.ch